



PROCES-VERBAL

Commission Régionale Futsal

Réunion du Mardi 24 Mai 2022

Présidence : M. ANTONINI Sylvestre

Présent(s) : M. GARDELLA Sandra

Assiste :

Absents :

FINALE DU CHALLENGE FUTSAL

Pour donner suite à l'absence d'officiel désignés sur la finale du Challenge Futsal, la Commission **reporte** cette **finale** au **samedi 18 Juin 2022**.

Le lieu reste à définir.

La Commission demande à la CRA et à la Commission des Délégués de désigner 2 arbitres et 1 délégué.

La finale se déroulera de la façon suivante :

Les équipes sont composées de cinq joueurs dont un gardien de but.

Le nombre de joueurs remplaçants pouvant figurer sur la feuille de match est sept.

Pour tous les joueurs, les remplacements sont volants.

Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.

Si une équipe comporte moins de trois joueurs, le match ne peut commencer ou doit être arrêté.

La durée du match est de quarante minutes (2 x 20) temps réel.

Entre les deux périodes une pause de quinze minutes est observée.

En cas de résultat nul à l'issue de la rencontre, une prolongation de 2 x 5 minutes.

En cas de résultat nul à l'issue des prolongations, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but (3 tirs au but).

La Commission prend note de la demande d'intégration à la Commission Futsal de M. Prescalti Jean Marie et accepte cette demande.

La Commission informe tous ses membres qu'elle se réunira le lundi 13 juin à 18h00 au siège de la Ligue à Bastia, la présence de tous les membres est indispensable.